

Paris, le 18 novembre 2014

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
Tél: 06 48 42 54 68
christophe.nauwelaers@unsa.org

Bernard Cazeneuve
Ministre de l'intérieur

Réf : MI/11-3/2014

Monsieur le Ministre,

Le projet de loi pour la croissance et l'activité divulgué le **20 octobre 2014** par monsieur le ministre du budget à son paragraphe 24 prévoit, l'externalisation de l'épreuve du code et des permis poids-lourds.

L'étude d'impact de ce projet de loi datée du **13 novembre dernier** quant à elle précise à son article 23, l'externalisation de l'examen théorique général du permis de conduire et des épreuves pratiques des titres et diplômes professionnels poids-lourds.

Dans votre lettre datée du 14 septembre dernier, adressée à mon organisation syndicale, vous avez pris l'engagement que la mise en place des mesures annoncées relatives aux examens poids-lourds ne le serait qu'au vu de l'évolution constatée des délais. Cette évolution devant être présentée à intervalles réguliers aux organisations syndicales représentatives.

L'UNSA-SANEER vous demande de rappeler votre engagement au ministre du budget afin que soient supprimées du projet de loi pour la croissance et l'activité toutes mesures visant à l'externalisation des épreuves pratiques des titres et diplômes professionnels poids-lourds.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Christophe NAUWELAERS



Copies : M. David Coste, conseiller adm, Cab.MI
M. Jean-Robert Lopez, DISR
Bureau National

